



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Quelles données à caractère personnel sont collectées ?

Il s'agit d'informations vous concernant en tant que personne physique ou morale que vous avez volontairement communiquées à Morgan Kessler Photographe Vidéaste afin qu'il vous soit proposé des produits et services.

Les informations obligatoires (signalées par un astérisque* sur le site internet) que nous sommes amenés à vous demander sont destinées au traitement et à l'exécution de votre demande ainsi qu'à la gestion de nos relations commerciales, telles que notamment vos noms, prénoms, adresses postale et électroniques, numéros de téléphone.

Les autres informations facultatives, sont destinées à mieux vous connaître et à améliorer les services qui vous sont proposés.

Morgan Kessler Photographe Vidéaste peut collecter des informations relatives à votre navigation sur son site Internet (pages que vous avez consultées, date et heure de consultation, etc....) par l'utilisation de cookies (données collectées par le navigateur internet).

2. Qui collecte les données à caractère personnel ?

Vos données sont collectées par Morgan Kessler Photographe Vidéaste (Morgan Kessler).

Dont l'identifiant SIRET est le 750 067 779 000 25.

Dont le siège social est au 15 rue des Mésanges, 80 110 Thennes.

3. Quelles sont les finalités de la collecte ? A qui sont transmises ces données ?

Morgan Kessler Photographe Vidéaste est certifiée RGPD (protection et traitement des données clients), il traite vos données personnelles en respectant toutes les lois applicables à la protection des données, vos données sont principalement traitées pour les finalités suivantes :

- Exécution de nos obligations contractuelles :

Vos données sont collectées pour la bonne exécution de nos obligations contractuelles et notamment la gestion de votre commande, de la facturation, du suivi de votre commande, de l'exécution de la prestation, du service après-vente, de la gestion de vos réclamations.

- Le consentement :

Lorsque vous donnez expressément votre consentement, vos données personnelles sont utilisées dans le cadre de :

- Programme de fidélisation (newsletter) ;
- Prospection commerciale ;
- Analyse statistique après l'anonymisation de vos données personnelles ;
- Bons plans de nos partenaires ;
- Jeux concours ;
- L'intérêt légitime de Morgan Kessler Photographe Vidéaste.

Pour ce qui est des finalités suivantes, la base légale du traitement des données personnelles de l'utilisateur est l'intérêt légitime de Morgan Kessler Photographe Vidéaste :

- L'élaboration de profil pour l'envoi d'information sur les promotions exclusives, les dernières nouveautés et des informations personnalisées adaptées au profil de l'utilisateur ;

- L'envoi de questionnaire de satisfaction portant sur la prestation réalisée afin de vous demander votre avis.

L'intérêt légitime de Morgan Kessler Photographe Vidéaste consiste à pouvoir garantir que notre site internet reste sûr et à pouvoir aider Morgan Kessler Photographe Vidéaste à comprendre les besoins, les attentes et le niveau de satisfaction des utilisateurs, pour améliorer ainsi les prestations proposées. Toutes ces actions sont réalisées dans le but d'améliorer le niveau de satisfaction du client.

4. À qui sont communiquées vos données personnelles ?

Morgan Kessler Photographe Vidéaste ne communique aucune de vos données personnelles, sauf avec accord du client pour un prestataire externe.

5. Quels sont mes droits sur les données ? Comment les exercer ?

En application des articles 14 à 22 du règlement 2016/679 du 27 avril 2016, toute personne physique utilisant le service à la faculté d'exercer les droits suivants :

- Un droit d'accès ;
- Un droit de rectification ;
- Un droit d'opposition et d'effacement au traitement de ses données ;
- Un droit d'opposition au profilage ;
- Un droit à la limitation du traitement ;
- Un droit à la portabilité de ses données.

Enfin, lorsque Morgan Kessler Photographe Vidéaste détecte une violation de données à caractère personnel, susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés, vous serez informé de cette violation dans les meilleurs délais.

Ces droits peuvent être exercés auprès de qui a collecté les données à caractère personnel de la manière suivante :

- Par voie électronique en nous écrivant à l'adresse suivante kessler.morgan@hotmail.fr

La demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Morgan Kessler Photographe Vidéaste vous adressera une réponse dans les meilleurs délais après l'exercice de votre droit. En cas de non-réponse ou de réponse non satisfaisante, la personne concernée à la faculté de saisir l'autorité de contrôle de son pays de résidence :

En France, la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

6. Combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Nous conservons vos données pour la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de nos prestations, et pour la durée nécessaire à la satisfaction et à la préservation de nos obligations légales ou réglementaires.

7. Quelles sont les mesures de sécurité prises pour protéger mes données ?

En tant que responsable de traitement, Morgan Kessler Photographe Vidéaste prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité et la confidentialité des données, notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Morgan Kessler Photographe Vidéaste déploie un système de sécurité robuste afin d'assurer la plus grande sécurité des données collectées et de détecter les violations de données. Cela inclut la sécurité physique des bâtiments abritant nos systèmes, la sécurité du système informatique pour empêcher l'accès externe à vos données, et le fait d'avoir des copies sécurisées de vos données.

Concernant les données bancaires des Clients, Morgan Kessler Photographe Vidéaste traite elle-même une partie de ces données bancaires (espèces et chèques) ainsi que par notre prestataire bancaire pour assurer une parfaite sécurisation.

8. Est-ce que le site utilise des cookies, tags, trackers ?

Lors de l'utilisation du site Internet <https://www.kesslermorgan.com>, des informations relatives à la navigation de votre terminal (ordinateur, tablette, smartphone, etc.) sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers « cookies » déposés sur votre terminal.

Le terme cookie englobe plusieurs technologies permettant d'opérer un suivi de navigation ou une analyse comportementale de l'internaute. Le cookie est un petit fichier texte enregistré par le navigateur de votre ordinateur, tablette ou smartphone et qui permet de conserver des données utilisateur afin de faciliter la navigation et de permettre certaines fonctionnalités.

Le site peut collecter automatiquement des informations standards. Toutes les informations collectées indirectement ne seront utilisées que pour suivre le volume, le type et la configuration du trafic utilisant ce site, pour en développer la conception et l'agencement et à d'autres fins administratives et de planification et plus généralement pour améliorer les services que Morgan Kessler Photographe Vidéaste peut vous offrir.

9. Qu'est-ce que le délégué de la protection des données ?

Le délégué de la protection des données n'est obligatoire que pour :

- Les autorités et organismes publics ;
- Les organismes réalisant un suivi régulier et systématique des personnes à grande échelle ;
- Les organismes traitant à grande échelle des données dites « sensibles ».

Par rapport au champ d'intervention Morgan Kessler Photographe Vidéaste et à son activité, la désignation d'un DPO n'est pas requis.

Morgan Kessler Photographe Vidéaste a fait cependant le choix d'être assistée par des prestataires juridiques qualifiés qui nous assistent dans la mise en œuvre et le respect de la réglementation RGPD, afin de sécuriser l'ensemble des opérations réalisées au titre des missions que vous nous confiez.

10. Modification de la Charte de confidentialité :

Morgan Kessler Photographe Vidéaste peut mettre à jour la présente charte de confidentialité et ce, afin de se conformer aux évolutions du droit européen et du droit français. Si Morgan Kessler Photographe Vidéaste pense que des modifications sont importantes, elle vous en informera en publiant les modifications via le site internet, en vous envoyant un courrier électronique ou un message sur les modifications et / ou en publiant une mise à jour. Morgan Kessler Photographe Vidéaste vous encourage à vérifier régulièrement et à consulter les mises à jour.

